



AG de l'UNSS- 21 mai 2019

INTERVENTIONS DU SNEP-FSU SUR LE RAPPORT GENERAL

RAPPORT GENERAL

L'ACCES AUX EQUIPEMENTS SPORTIFS

Nous souhaitons faire un point sur l'accès aux équipements sportifs. Des questions ont été posées à l'AG 2018 sur le fait que certaines communes exigent une rémunération pour les manifestations UNSS. Vous nous aviez dit que c'était également une préoccupation de la direction nationale et des équipes des services UNSS. Les difficultés rencontrées et identifiées sont-elles en voie de résolution ? Il nous semble que c'est un sujet important qui doit faire partie des débats dans les CDUNSS et dans les CRUNSS, notamment parce que les représentants des conseils régionaux et départementaux y sont présents. L'UNSS et les établissements ne peuvent pas rester seuls sur ce sujet. Les Départements et les Régions doivent aider les AS et les services UNSS pour faire intégrer les besoins du sport scolaire (entraînements et compétitions) dans les conventions d'utilisation des équipements sportifs dont les propriétaires sont à plus de 80% les communes et groupements de communes.

Nous demandons à la DGESCO de s'assurer lors de la réunion de préparation de rentrée des Recteurs de rappeler l'importance des deux instances annuelles (les 2 CDUNSS et les 2 CRUNSS) dans lesquelles la question de l'accès aux équipements doit être intégrée. Et pour revenir sur deux points du propos liminaire de Benoit HUBERT, l'impériosité de libérer les mercredi après-midis, surtout avec les alertes de nos collègues sur l'augmentation du nombre d'EPL qui annoncent déjà « confisquer » les mercredis après-midis pour mettre en place la réforme des lycées, et d'attribuer les 3h d'AS à tous les enseignants d'EPS.

Sur les mercredis après-midis, nous insistons sur le fait que nous ne disposons pas des données que nous avons auparavant dans « l'UNSS en chiffres », données qui peuvent expliquer en partie les taux de pénétration plus faibles en lycées et LP que pour les collèges.

Réponse sur la tenue des CD UNSS et CRUNSS

N. Costantini : Déploie le fait que les instances locales ne se réunissent pas suffisamment. L'UNSS va travailler à comprendre pourquoi et accompagner les territoires là où elles ne se tiennent pas, de façon à améliorer les situations.

A PROPOS DES LICENCIÉ-ES

Le nombre de licencié-es mais aussi le taux de pénétration augmente dans tous les types d'établissement, ce constat nous permet de dire que le sport scolaire se développe partout sans exception. Nous tenons à rappeler ici que ces résultats sont l'illustration d'un intérêt certain des jeunes pour la pratique sportive et artistique et la prise de responsabilités autour de projets sportifs (les jeunes officiels dans leur ensemble). Nous n'avons pas à rougir, loin de là, des 23,74% de licencié-es qui s'engagent dans des pratiques volontaires. Et nous contestons les conclusions de certains rapports passés (rapports parlementaires, Inspection Générale, cour des comptes) ou celles qui pourraient advenir prochainement, qui laissent entendre que ce taux de participation serait faible. Quelle autre organisation, association, fédération, qu'elles soient sportives ou non d'ailleurs, enregistre un tel taux de volontaires ? Nous tenons à mettre en avant cette réussite enregistrée par le sport scolaire que bien d'autres nous envient. Car bien que nous puissions toujours « mieux faire », il ne faudrait pas minorer et encore moins dénigrer le travail de tous les acteurs et l'investissement financier du service public du sport scolaire qui porte ses fruits quoique certains veuillent bien en dire !

LE PNDSS

Ses 3 axes et ses objectifs sont évoqués à divers endroits du rapport général. Le « PNDSS Horizon 2020 » arrive bientôt à son terme et 4 enquêtes viennent d'être envoyées afin de recueillir l'avis des enseignants d'EPS, des présidents d'AS, des élèves et des parents pour participer à la construction du prochain plan 2020-2024. Nous saluons la méthode, mais nous sommes un peu inquiets quant aux résultats de cette consultation. En effet la période choisie (du 9 au 28 mai 2019) n'est pas la plus opportune et elle est bien trop courte. L'UNSS a « oublié » la réalité de la vie dans les établissements à cette période de l'année. Nous sommes tous pris dans l'accélération de fin d'année : évaluations, conseils de classe, orientation, livret scolaire, préparation de rentrée, réformes lycées à mettre en place etc... les élèves et les parents sont également pris et impliqués dans ce même tourbillon.

C'est dommage que le comité de pilotage du PNDSS n'ait pas été réuni une dernière fois pour discuter des derniers ajustements et qu'il n'ait pas été consulté pour la date d'envoi des questionnaires. Espérons que vous recevrez un nombre d'enquêtes suffisant.

Réponse obtenue en séance

N. Costantini (DN UNSS)

Sur la tenue des CD et CR UNSS : Déploie le fait que les instances locales ne se réunissent pas suffisamment. L'UNSS va travailler à comprendre pourquoi et accompagner les territoires là où elles ne se tiennent pas de façon à améliorer les situations.

Sur les enquêtes PNDSS : c'est toujours compliqué de trouver une bonne période. Allonger la durée des enquêtes n'est pas toujours productif, peut-être qu'une deuxième période pourra être envisagée un peu plus tard. Pour le moment, beaucoup de réponses sont déjà parvenues. Par rapport à l'enquête précédente, beaucoup moins de réponses de chefs d'établissement mais un taux plus élevé de réponses d'élèves non licenciés ainsi que de parents dont les enfants ne sont pas licenciés. Ces données peuvent être très intéressantes pour nous.

SECTIONS SPORTIVES SCOLAIRES (SSS)

D'après les chiffres indiqués dans le rapport, on relève 40% de SSS supplémentaires. Le nombre d'élèves et particulièrement de filles connaît une augmentation (+9,81% au total ; + 13,83% pour les filles). Nous nous félicitons que les dispositifs des sections sportives accordent plus de place aux filles c'est un point sur lequel nous étions particulièrement attentifs.

Ces résultats, très surprenants, sont difficilement comparables avec les années précédentes puisque qu'ils proviennent de la mise à jour d'un nouveau fichier transmis par la DGESCO.

Cette augmentation du nombre de sections sportives va nécessairement amplifier le problème des compétitions que vous connaissez déjà : Equipes où les jeunes s'entraînent dans des dispositifs proches des SSS mais qui ne sont pas reconnus comme tels, ce qui leur permet de rester en « championnat établissement », les sections sportives qui sont des pré-pôles déguisés, voir des « pré-centres de formation » parfois très fortement soutenues par les fédés les ligues ou des clubs et qui vont jouer contre des sections sportives qui ne recrutent que sur un établissement, etc.

Certains élèves inscrits en section sportive ne participent même pas aux compétitions du sport scolaire. Ils passent à côté d'un moment de partage et d'expression de leur compétence qui peut être important dans le parcours scolaire et sportif d'un jeune.

Les situations conflictuelles que génèrent ces situations ne manquent pas d'animer les championnats de France.

Nous demandons l'ouverture d'un chantier sur les SSS pour travailler toutes ces questions. Ce serait l'occasion aussi de rediscuter des règlements et fiches sport qui doivent mieux prendre en compte le sport de TOUS les scolaires. Nous demandons également d'être destinataire du nouveau fichier SSS de la DGESCO afin que nous puissions comparer ces données avec les situations réelles dans les académies.

Réponse obtenue en séance

Ph.Dekeyser (DNA) : L'UNSS est vigilante sur ce point. Les fédérations donnent les listes des jeunes qui ne peuvent pas jouer en équipe établissement. Ces listes sont disponibles sur OPUSS. Il y a aussi plusieurs dispositions dans le règlement fédéral qui veillent au maximum d'équité. Par exemple : interdiction de participer au championnat « établissement » quand une AS a atteint les deux années précédentes un niveau de performance défini dans la Fiche Sport de référence lors du championnat « établissement ».

LES JEUNES OFFICIELS/ELLES

La formation des Jeunes officiels est fortement mise en avant dans le rapport. Elle participe d'ailleurs au bon fonctionnement de notre propre association (nos compétitions, nos organisations, nos reportages, nos 1ers secours, etc.). Nous pouvons d'ailleurs souligner les efforts, l'implication et le professionnalisme de nos collègues et des cadres UNSS au travers des réussites obtenues en ce domaine. Parce que nous voulons tous bien faire et remplir nos missions ou faciliter les « passerelles », et sans en rabattre sur nos ambitions, nous devons rester humbles. Nous ne pouvons pas tout faire. Nous suggérons par exemple de revisiter toutes les conventions entre l'UNSS et les fédérations sportives, et elles sont nombreuses, pour que les passerelles et équivalences des jeunes officiels soient systématiquement incluses.

Les jeunes officielles Filles: Nous voulons faire quelques précisions : Les filles sont très impliquées dans les fonctions JO, il faut regarder les chiffres par sexe et pas seulement au regard de l'ensemble. En effet, si en volume elles sont moins nombreuses, en représentation par rapport au nombre de licenciés par sexe, elles le sont plus. Parmi les filles 23,75% sont JO, tandis que les Garçons sont 22,92%. Si nous disposons des données pour les différents groupes de jeunes officiels, nous n'avons pas celles concernant les jeunes dirigeants. Serait-il possible de les avoir dans le prochain rapport ?

Réponse obtenue en séance

N.Grand (DNA): L'UNSS travaille également sur les passerelles pour les jeunes coaches

VOTE DU RAPPORT GENERAL 2017-2018

41 voix POUR (dont le SNEP-FSU) – 15 voix en ABSTENTION (Elu-es des AS)

A noter : Un représentant des régions de France (ARF) était présent.

Parmi les absents : SNPDEN-UNSA, FCPE.